



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONTRE L'AUGMENTATION ANNONCÉE DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES ÉTUDIANT.E.S ÉTRANGER.E.S

Le gouvernement se prépare à augmenter les frais d'inscription des étudiant.e.s étranger.e.s (hors UE) de 1500%. A la rentrée 2019, les frais d'inscription s'élèveront à :

- **2770 € en licence** (soit, pour trois années de licence, une formation à 8310 €)
- **3770 € en master et doctorat** (soit 7540 € pour financer un master, et plus de 15000 € pour financer un doctorat, sachant qu'en moyenne la durée d'inscription en thèse s'élève à 4 ans).

Cette hausse est inacceptable pour plusieurs raisons :

- 1- D'abord et avant tout, l'enseignement supérieur dans notre République est reconnu comme un service public (voir le chapitre III du Code de l'éducation, article L123-1 et suivants). **Un service public doit être rendu sans discrimination.**
- 2- Ensuite, s'il existe des formations privées onéreuses dans l'enseignement supérieur, les frais d'inscription à l'université publique ont toujours été maintenus en France à des niveaux très bas, même si de moins en moins symboliques. C'est un **choix de société** auquel les étudiant.e.s, enseignant.e.s et personnels de l'université sont très attaché.e.s. Faut-il rappeler que la Constitution de 1946 (et le principe en a été conservé depuis) en son article 13 du préambule stipule que « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ; L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat ».
- 3- Enfin, cette mesure s'attaque aux plus fragiles économiquement de nos étudiant.e.s. Le salaire mensuel moyen en effet dans les pays nord-africains et les pays d'Afrique sub-saharienne (d'où proviennent la plupart des étudiant.e.s étranger.e.s hors UE) s'échelonnent entre 130€ (Sénégal) et 370€ (Maroc), des pays comme l'Algérie ou la



Tunisie affichent un salaire mensuel moyen respectivement de 220€ et 240€. **Les frais d'inscription programmés avoisineraient une année de salaire moyen voire plus dans certains cas.** Inutile d'être grand clerc pour comprendre ce qu'il va se passer.

- 4- Par ailleurs, **cette mesure**, annoncée pour la rentrée 2019, **placera les étudiant.e.s étranger.e.s qui ont déjà entamé leurs études en France dans une situation intenable**: mis.es devant le fait accompli, ils et elles n'auront le choix que de payer (s'ils et elles le peuvent) ou de partir.

Au-delà de ces questions de principes à nos yeux primordiales (rupture de l'équité dans l'accès aux services publics, injustice sociale criante), on ne peut ignorer que le scénario d'une hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s est un **galop d'essai pour préparer une hausse généralisée** de ces frais. Les universités sont dans le rouge financièrement et l'Etat n'a pas l'intention d'abonder aux budgets des universités plus qu'il ne le fait déjà. La seule orientation qu'il propose : faire en sorte que les universités augmentent leurs ressources propres. Pour cela il n'y a pas dix mille façons de faire : celle qui consiste à diminuer les dépenses (notamment en gelant des postes et en recourant massivement à de l'emploi précaire) atteint aujourd'hui la limite du supportable. Les Universités le savent, le gouvernement ne l'ignore pas. Une fois la première gorgée du médicament avalée, il sera aisé de faire avaler le flacon entier. **Ce sera alors l'ensemble des étudiant.e.s qui seront soumis.e.s à l'augmentation des frais d'inscription, pour le plus grand bonheur des banques qui sont déjà en train de préparer les dossiers de crédit étudiant.**

Si, comme nous, ces mesures vous choquent **VENEZ DISCUTER DE LA RIPOSTE NÉCESSAIRE QUE NOUS DEVONS METTRE EN PLACE LORS D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** dont le succès, pour l'honneur de l'université, doit être exceptionnel. Nous n'accepterons pas ces mesures iniques en elles-mêmes et lourdes de graves conséquences pour l'avenir d'un enseignement supérieur public gratuit et de qualité dans notre pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 à 12H00
GRAND AMPHI ARSENAL (1 place Saint Jacques) - UFR SLHS
VENEZ NOMBREUX.SES!!!!